

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Introduction	5
PARTIE 1 – LES RACINES ROMAINES DU DROIT DES OBLIGATIONS	13
Chapitre 1 – Les sources des obligations	15
I. Les obligations conventionnelles	16
1. Une grande variété de contrats	16
A. Les trois grands types de contrats	17
a. Les contrats <i>litteris</i>	17
b. Les contrats réels	18
c. Les contrats <i>verbis</i>	20
B. Les contrats consensuels de bonne foi	22
a. Le mandat	23
b. La société	24
c. Le louage	25
d. La vente (<i>emptio-venditio</i>)	25
2. Les pactes, les contrats innommés et les quasi-contrats	30
A. Les contrats innommés	30
B. Les pactes	33
a. Les pactes adjoints	33
b. Les pactes prétoriens	34
c. Les pactes légitimes	35
C. Les quasi-contrats	35
a. La gestion d'affaires	36
b. Le paiement de l'indu	36
3. Les conditions du contrat	37
A. Le consentement et ses vices	37
a. L'erreur	38
b. Le dol	38
c. La violence	38
d. La lésion	39
B. La licéité du contrat : l'objet et la cause	39

II. Les obligations délictuelles	39
1. Les délits commis par un <i>sui juris</i>	40
A. Les délits privés	40
a. L' <i>injuria</i>	41
b. Le <i>furtum</i>	41
c. Le dommage causé injustement	42
B. Les délits prétoriens	42
a. La violence ou <i>metus</i>	43
b. La fraude contre le créancier	43
c. Le dol (<i>dolus malus</i>)	44
d. Le quasi-délit	44
2. Les actes commis par des <i>alieni juris</i>	44
A. Les actions noxales	44
B. L'action de pauperie	45
Chapitre 2 – La responsabilité contractuelle	47
I. L'exécution de l'obligation	47
1. L'exécution volontaire de l'obligation	47
A. Le paiement	47
a. La remise de dette	47
b. La compensation	48
B. Les autres modes d'extinction de la dette	48
a. La novation	48
b. La délégation	49
2. L'exécution forcée	50
A. La responsabilité du débiteur en cas de perte de la chose due	50
B. La responsabilité du débiteur pour retard dans l'exécution	51
II. Les garanties contre l'inexécution	52
1. Les sûretés personnelles	52
A. L' <i>adpromissio</i>	52
B. La <i>fidejussio</i>	53
C. Le cautionnement consensualiste	53
2. Les sûretés réelles	54
A. La fiducie	54
B. Le gage	54
C. L'hypothèque	55

PARTIE 2 – LE CREUSET DE L’ANCIENNE FRANCE (V^E – XVIII^E SIÈCLES)	57
Chapitre 3 – Les faits générateurs d’obligations	59
I. Le contrat générateur d’obligations licites	59
1. La formation du contrat	59
A. Les contrats formalistes	60
a. Les contrats solennels ou formels	60
b. Le contrat réel	61
B. L’éclosion du consensualisme	62
a. Le droit romain et les glossateurs	63
b. Le droit canonique et les canonistes	64
C. Le triomphe du consensualisme dès la fin du XVII ^e siècle	66
a. L’adoption du consensualisme	66
b. La consécration du consensualisme par l’École du droit de la nature	67
2. De quelques types de contrats	69
A. Les quatre anciens contrats consensuels	69
a. La vente	69
b. Les autres contrats consensuels	70
B. Le prêt à intérêt	71
a. La prohibition du prêt à intérêt	71
b. La reconnaissance du prêt à intérêt	72
C. La constitution de rentes	73
a. Les rentes assises sur un fond	74
b. Les rentes sur tout le patrimoine du débiteur	75
3. Les caractéristiques des conventions	75
A. Les conditions de validité du contrat	76
a. Le consentement et ses vices	76
b. La cause	77
B. La preuve du contrat	77
a. « <i>Témoins passent lettres</i> »	78
b. « <i>Lettres passent témoins</i> »	78
C. Les nullités du contrat	79
a. « <i>Voies de nullité n’ont lieu</i> »	79
b. Rescision et nullité des conventions	80

II. Les délits générateurs d'obligations illicites	81
1. Chez les Francs	81
A. Les compositions pécuniaires	82
B. « <i>Le fait juge l'homme</i> »	83
2. De l'époque féodale aux Temps modernes	84
A. La conscience de la faute	84
B. La réparation	85
3. L'affirmation du principe général de la responsabilité pour faute au XVIII ^e siècle	86
A. Les origines de l'article 1384 du Code civil	86
B. La pratique des tribunaux	87
Chapitre 4 – L'exécution des obligations	89
I. L'exécution des obligations	89
1. L'exécution volontaire de l'obligation	89
A. Le paiement	89
B. Les autres modes d'extinction des obligations	90
2. L'exécution forcée des obligations	91
A. L'exécution sur la personne	91
a. La contrainte du corps chez les Francs	91
b. De l'époque féodale au XVIII ^e siècle	92
B. L'exécution sur les biens	93
a. La prise de gage ou la saisie	93
b. Les saisies après le XIII ^e siècle	93
II. Les sûretés	95
1. Les sûretés personnelles	95
A. La plègerie ou la plévine	95
B. Le cautionnement à partir du XVI ^e siècle	96
2. Les sûretés réelles	97
A. Le gage avec dépossession	97
B. Le gage sans dépossession, l'hypothèque	98
PARTIE 3 – LES MUTATIONS DU DROIT DES OBLIGATIONS DE 1789 À LA FIN DU XX^E SIÈCLE	103
Chapitre 5 – La force créatrice de la volonté	105
I. Le Code civil, un code adapté à la société de son temps	105
1. Une liberté contractuelle tempérée	106
2. L'exaltation du consensualisme : la théorie de l'autonomie de la volonté	107
II. La consécration du principe de la responsabilité pour faute	108
1. L'article 1382, origine et principe	108
2. La déclinaison du principe de base : les articles 1384, 1385, 1386	110

Table des matières	137
Chapitre 6 – La révolution du droit des obligations	113
I. Le déclin du contrat	113
1. La limitation individuelle des contractants	113
2. L'essor désordonné des contrats spéciaux	116
II. Le déclin de la responsabilité individuelle fondée sur la faute	117
1. L'expansion de la responsabilité sans faute	118
2. L'instauration d'un régime de réparation collective	120
Bibliographie	123
Index	125
Index des adages et des locutions latines	125
Index des articles du Code civil	127
Index des matières et des noms propres	129